

Compte-rendu des stages du 9 novembre (Lycée La Colinière) et du 21 novembre 2006 (Lycée Le Mans Sud)

➤ **Présentation du contexte et des enjeux de l'évaluation en classe de seconde par Mme Fosse, IA-IPR.**

L'intérêt porté cette année à la classe de Seconde est à resituer dans le cadre de l'évolution du système éducatif. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a défini le **socle commun de connaissances et de compétences** (cf Bulletin officiel n°29 du 26 juillet 2006). Le socle "détermine ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire" en le déclinant en sept compétences. Notre pratique peut donc s'appuyer sur ce texte de référence pour réinvestir ou conforter les acquis en termes de savoir, de savoir-faire et même de savoir-être. L'évaluation est là déterminante, comme fonction diagnostique et comme processus d'apprentissage.

La réflexion sur l'évaluation en Seconde s'inscrit dans la continuité de celle menée en Terminale et ayant abouti à l'élaboration de la "Charte académique d'évaluation et de préparation aux épreuves du baccalauréat" (cf site SES de l'Académie de Nantes). Il s'agit d'harmoniser nos pratiques afin de mieux cerner les objectifs, les contenus et les modalités de l'évaluation.

A) Pourquoi évalue-t-on ?

➤ **Difficultés**

- La concurrence : multiplication des options en Seconde.
- Le statut de notre discipline : option en Seconde, matière "principale" en Première.
- Hétérogénéité du public scolaire en seconde et difficultés croissantes à l'écrit.

➤ **Objectifs**

- Motiver, susciter l'intérêt des élèves sur les questions de société.
- Préparer les élèves aux exigences de la première.
- Aider les élèves à acquérir des capacités d'argumentation sur le "fond" et de la rigueur sur la "forme".

L'évaluation doit rester avant tout un moyen d'apprentissage, il existe d'autres modalités pour "attirer" les élèves en série ES (portes ouvertes, travail avec le CIO, témoignages d'élèves de série ES...). C'est un moyen d'information pour éclairer les choix d'orientation, non de promotion pour la série ES ; d'autres matières-clés (français, histoire-géographie,...) peuvent compléter cette information sur la capacité à suivre en Première ES. Il apparaît donc indispensable de dégager une position commune au sein d'un même établissement sur la signification de l'évaluation en Seconde et de faire circuler l'information en direction de l'administration, des parents et des élèves.

B) Qu'est-ce que l'on évalue ?

➤ **Objectifs de référence et socle commun des connaissances et compétences**

Plusieurs compétences appartenant aux objectifs de référence correspondent aux compétences du socle commun (devant être acquises à la fin de la "scolarité obligatoire", soit à la fin du collège). En conséquence, on ne doit pas sous-estimer les compétences des élèves à l'entrée en Seconde. On peut relever les exemples suivants.

Objectifs de référence	Socle commun
Prendre des notes	Copier un texte sans faute, écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée ;
Exprimer son raisonnement	<u>Rédiger</u> un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, <u>texte argumentatif</u> , compte rendu, écrits courants (lettres...) ;
Connaître, utiliser des outils statistiques ou graphiques	Utiliser et construire des tableaux, des diagrammes, des graphiques
Traduire des informations d'une forme en une autre	Savoir passer d'un mode d'expression à un autre
...	...

➤ **Savoir-faire liés à un document statistique**

L'apprentissage et la maîtrise des outils statistiques sont des objectifs importants de la classe de Seconde. De nombreux outils mathématiques sont abordés au collège et retravaillés au lycée (cf. socle commun de connaissances et de compétences). Il y a certainement matière à travailler davantage en interdisciplinarité avec les mathématiques.

➤ **L'objectif de référence "Produire une synthèse" : comment préparer les élèves aux épreuves de 1^{ère} ?**

Quel travail spécifique sur l'argumentation peut-on proposer dès la seconde ?

- Si l'accompagnement des élèves à l'élaboration d'une synthèse (envisagée ici comme un document écrit, structuré à partir d'une question sur un ou plusieurs documents) apparaît un objectif cohérent au regard des compétences requises en Première, il importe de prendre quelques précautions. Il ne faut pas trop précipiter les apprentissages méthodologiques et laisser aux élèves un temps de "maturation" sous peine d'en décourager certains. Le risque est de se limiter à des aspects purement formels, ce qui peut être dommageable pour l'apprentissage des épreuves type bac en Première.
- En fin d'année de seconde, quel degré d'organisation et de développement peut-on exiger des élèves ? On peut envisager un simple classement des idées en deux ou trois parties, une organisation plus élaborée (parties / sous-parties), ou même une rédaction plus complète (introduction, développement, conclusion).

Conclusion sur les contenus de l'évaluation

- Les SES en Seconde ont leur propre valeur ajoutée. Au-delà des éléments de savoirs sur la compréhension et le fonctionnement de la société, les SES ont pour originalité de permettre aux élèves de développer des compétences d'analyse de documents variés, d'exercer et de renforcer leur sens critique (certaine distance dans le traitement des informations sous toutes ses formes), d'interprétation des données statistiques.
- L'évaluation doit être conçue comme un moment de l'apprentissage et non comme une finalité en elle-même.
- L'évaluation s'inscrit dans un processus de formation plus global de moyen-long terme. On peut concevoir l'évaluation en classe de Seconde en fonction des compétences attendues en classe de Première.

A cette fin, on peut proposer :

- d'une part, en amont des devoirs, des exercices permettant un travail spécifique sur l'argumentation (visant à justifier une idée / enchaîner des arguments / opposer des arguments) ;
- d'autre part des devoirs intégrant progressivement en cours d'année la rédaction de réponses organisées permettant un classement des idées et des arguments.

C) Comment évalue-t-on ?

➤ Apparaît la nécessité d'une grande diversité des modes d'évaluation :

- **selon le moment et les objectifs de l'évaluation :**
 - **diagnostique** (en début d'année ou de thème, pour ne pas sous-estimer les acquis *ex ante*) ;
 - **formative** (pour faire le point en cours de séquence, sans notation, dans un but d'apprentissage progressif) ;
 - **sommative** (pour vérifier la maîtrise de l'ensemble des acquis).
- **selon le type de questions ou d'exercices :** connaissances, lecture / description, analyse, argumentation, synthèse.
- **selon le cadre :** cours / séances de travaux dirigés ; écrit / oral ; individuel / collectif.
- **selon les supports :** textes, statistiques, presse, informatique...

➤ Comment aider les élèves à mieux comprendre les attentes de l'évaluation ?

- Explication précise en cours des critères généraux de l'évaluation
- Réalisation d'exercices d'autoévaluation (évaluation formatrice)
- Apprentissage sur les intitulés (pour clarifier les consignes : interpréter, expliquer, justifier, analyser...)
- Correction organisée lors des séances de travaux dirigés
- Séances de remise individualisée et commentée des copies

Conclusion sur les modalités de l'évaluation

- Progressivité dans la conception des devoirs en terme d'ordonnement des questions (restitution des connaissances, analyse, argumentation, synthèse) ;
- Progressivité dans l'évolution du barème en cours d'année (majoration progressive des questions dédiées à l'effort d'analyse et de synthèse) ;
- Conception d'une évaluation commune à l'ensemble de l'établissement en fin d'année scolaire (en 1h30 ou 2 heures sur un ou plusieurs thèmes) afin d'harmoniser les attentes, de valoriser la matière et d'anticiper l'épreuve de synthèse (sans pour autant qu'il s'agisse d'un "devoir-couperet" dans la perspective de l'orientation).

Vous trouverez en annexes quelques documents complémentaires :

- Quelques propositions d'évaluation réalisées lors des deux journées de formation
- Des pistes bibliographiques sur le thème de l'évaluation
- Une présentation des objectifs de référence en classe de Seconde

Pour la formation continue :

Alain Nabat

Marc Pelletier